

Date de dépôt : 31 octobre 2011

Rapport

de la Commission des visiteurs officiels chargée d'étudier le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique pénitentiaire

Rapport de M. Antoine Bertschy

Mesdames et
Messieurs les députés,

C'est le 9 octobre 2009 que le Grand Conseil a transmis le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique pénitentiaire à la Commission des visiteurs officiels. Cette dernière a traité cet objet par anticipation le 1^{er} octobre 2009, sous l'excellente présidence de M. Eric Ischi, puis le 11 février et le 23 septembre 2010, sous la non moins remarquable autorité de M^{me} Loly Bolay, et enfin le 22 septembre 2011, lors d'une séance comme toujours parfaitement présidée par M. Michel Ducret. Les procès-verbaux sont l'œuvre de M. Jean-Luc Constant, que la commission ne remerciera jamais assez pour la qualité de son travail indispensable à la bonne marche de sa mission.

Si seules deux années se sont écoulées entre le dépôt du rapport du Conseil d'Etat et celui du présent rapport, la situation pénitentiaire, juridique et politique a fortement changé : politiquement, une nouvelle conseillère d'Etat a repris en main le département aujourd'hui appelé DSPE ; juridiquement, le nouveau code de procédure pénal est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011 ; enfin, d'un point de vue purement pénitentiaire, Cento Rapido a permis d'offrir à peu près 100 nouvelles places de détention à Champs-Dollon, les travaux de Curabilis sont engagés et l'établissement pour mineurs « La Clairière » s'est vu attribuer, après quelques turbulences et deux rapports d'audit, une nouvelle directrice.

Dès lors, les prises de position des commissaires lors des trois premières séances sur le suivi des recommandations émises par la Commission des visiteurs officiels figurant au rapport, ne sont plus forcément d'actualité. On peut toutefois relever qu'à l'époque une unanimité se dégageait pour dénoncer le manque d'empressement du Conseil d'Etat à mettre en œuvre lesdites recommandations, ainsi qu'un manque de hiérarchisation des priorités.

Comme signalé plus haut, beaucoup d'eau a coulé sous le pont de la politique pénitentiaire ces derniers mois. Une prise de conscience nécessaire a eu lieu, tant de la part du Grand Conseil, qui a par exemple voté véritablement en urgence les crédits pour Cento Rapido, que – surtout et enfin serait-on tenté de dire – du Conseil d'Etat, par une implication nettement plus importante et par des décisions rapides et efficaces de la ministre en charge.

Aussi, la Commission des visiteurs officiels vous recommande, Mesdames et Messieurs les députés, de prendre acte de ce rapport quelque peu suranné, malgré que tous les nombreux éléments contenus dans ce rapport ne recueillent pas forcément son approbation. Elle invite également le Conseil d'Etat à reprendre ce rapport pour le réactualiser annuellement en fonction de l'évolution de la situation.